

Public concerné

Encadrement de proximité, membres de CSE, CSSCT, acteurs ou relais identifiés de prévention en entreprise.

Prérequis

Une lettre d'engagement contenant l'objectif professionnel et l'organisation mise en place pour réaliser les apprentissages en situation de travail est rédigée par le décideur en collaboration avec l'organisme de formation.

Objectifs de la formation

Objectif professionnel : Analyser un accident de travail pour proposer des mesures de prévention.

Objectifs pédagogiques :

- Recueillir les informations nécessaires pour analyser un accident de travail.
- Appliquer une méthode d'analyse d'accident de travail.
- Proposer et hiérarchiser des mesures de prévention.

Contenu de la formation

- Les objectifs et les principes de l'analyse des accidents du travail.
- Le recueil et l'organisation des faits (méthodes présentées : arbre des causes, itamami, récit, ...).
- La recherche et la hiérarchisation des mesures de prévention (au travers des critères de choix).
- La construction et le suivi du plan d'action.

Méthodes pédagogiques utilisées

Cette formation est un parcours visant un objectif professionnel (l'analyse des accidents du travail) alternant phases de travail et de réflexion, accompagnées, évaluées et traçables.

Dans un premier temps une acquisition de connaissance se fait grâce à l'auto-formation en ligne de l'INRS "Acquérir des bases en prévention des risques professionnels" (la durée est estimée à 8 heures).

Ensuite, dans sa mise en œuvre cette formation alterne :

- Des séquences de travail pour analyser les accidents du travail ou incidents de l'entreprise.
- Des séquences dites réflexives pendant lesquelles l'apprenant devra analyser son activité, et, accompagné du formateur, permettre la validation commune des acquis d'apprentissage.

Pour les phases « d'activité », le groupe d'apprenant doit réaliser seul les tâches à effectuer. Le formateur/tuteur n'intervient pas dans cette étape. Le « droit à l'erreur » est une condition indispensable.

Durée

10 heures

La durée indiquée ci-dessus correspond au temps de face à face pédagogique réalisable en présentiel ou à distance. Elle sera répartie sur 4 journées (1h de présentation aux apprenants + 3 * 3 heures de face à face réflexif avec le groupe). Le calendrier est établi selon les besoins définis au préalable.

Pour le face à face à distance, chaque apprenant devra avoir accès aux moyens de connexion ci-dessous :

- Un équipement informatique avec une webcam, un micro et haut-parleurs (un casque ou des enceintes apportent plus de confort) pour permettre de suivre et d'interagir lors de la visioconférence.
- Un débit de connexion internet suffisant pour permettre le fonctionnement de la caméra et du micro lors des interactions.

Validation

Certificat de réalisation